



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

The National Advocacy Committee
Grandmothers to Grandmothers Campaign
Comité d'action national
Campagne de grands-mères à grands-mères



Énoncé Statement

Pour diffusion immédiate

Also available in English

UNE VICTOIRE POUR LA DÉMOCRATIE : LE PROJET DE LOI C-393 SERA SOUMIS À UN VOTE DES COMMUNES

Une embûche procédurale vient d'être franchie aujourd'hui par le Projet de loi C-393 – loi vitale pour corriger des défauts du Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) – qui pourra donc passer à l'étape d'un vote final à la Chambre des communes. La Chambre des communes a consenti de manière unanime à ce que le parrainage du projet de loi soit transféré à un député en poste, ce qui était nécessaire pour la suite du processus législatif de la démocratie parlementaire.

Nous remercions le Nouveau Parti démocratique, le Parti libéral et le Bloc Québécois qui ont respecté leurs engagements à ce consentement. Nous remercions aussi les membres de ces partis qui se sont levés en Chambre, ce lundi 31 janvier, pour affirmer leur appui au Projet de loi C-393, en première heure de débat. Merci de reconnaître l'occasion rare qui s'offre à vous de faire des changements significatifs et de sauver des vies sans délai.

Nous félicitons le premier ministre Stephen Harper et le Parti conservateur d'avoir accepté d'autoriser un nouveau parrain et de permettre ainsi que le projet de loi progresse vers un vote final de la Chambre des communes, conformément au solide attachement du Canada à la démocratie.

Le Projet de loi C-393 a le pouvoir et le potentiel de sauver des vies, dans le monde en développement – et il aiderait sans contredit à atteindre le but affirmé du gouvernement de réduire la mortalité maternelle et infantile.

Le Projet de loi C-393 jouit par ailleurs d'un vaste appui du public, comme l'ont maintes fois constaté les parlementaires. Un sondage national a démontré que 80 % des Canadiens appuient la réforme du RCAM pour le rendre utilisable et pour assurer que des médicaments génériques puissent être fournis rapidement et à prix abordable à ceux qui en ont le plus besoin. Les Canadiens appuient aussi notre processus démocratique, comme l'a démontré le raz-de-marée d'expressions de soutien à un transfert rapide du parrainage du Projet de loi C-393. De fait, plus de 3 000 Canadiens ont écrit des courriels à cet effet (www.QueLeParlementVote.ca) et plus de 25 000 signataires ont endossé en

quelques heures une pétition semblable
(http://www.avaaz.org/en/let_parliament_vote/?v).

Nous espérons à présent – à l’instar de nombreux Canadiens concernés et d’autres acteurs de la société civile – que nous pourrions nous concentrer sur le contenu crucial du Projet de loi C-393. L’adoption de ce projet de loi, en lui réintégrant sa « solution à licence unique » et en ne l’amendant pas par une clause d’extinction indûment courte, permettra de simplifier et consolider le RCAM et de mettre fin à des souffrances et décès évitables.

Aujourd’hui, nous remercions les députés des quatre coins de la Chambre d’avoir fait la bonne chose, au nom des Canadiens, en permettant que le Projet de loi progresse vers un vote final. Nous attendons maintenant de nos élus qu’ils fassent preuve de leadership politique en adoptant un solide Projet de loi C-393 et qu’ils respectent la promesse faite au monde en développement par le Parlement canadien lorsqu’il a établi le Régime canadien d’accès aux médicaments, il y a près de sept ans.

- 30 -

Contacts :

Janet Butler-McPhee

Directrice des communications, Réseau juridique canadien VIH/sida
416-595-1666 (poste 228), jbutler@aidslaw.ca

Chris Holcroft

Directeur, Empower Consulting pour le Réseau juridique
416-996-0767, chris_holcroft@yahoo.com